

ACCUEIL DU PUBLIC HANDICAPÉ DANS LES ERP

PRÉREQUIS : Toute personne pouvant être amenée à accueillir du public en situation de handicap (moteur, visuel, auditif, mental) dans les ERP publics ou privés.

PUBLIC : Environ 10 participants.
DUREE : 1 jour (7 h)

MODALITE, DELAI D'ACCES
et **TARIF** : Nous contacter

OBJECTIFS OPERATIONELS :

- ◇ Identifier une personne handicapée, acquérir les bons réflexes en fonction de son handicap.
- ◇ Adapter son comportement, participer à sa satisfaction et à son confort.
- ◇ Faciliter son accès et parfaire la qualité de son accueil (accès aux informations, repérage des lieux, disponibilité, propositions, vocabulaire, patience, naturel...).
- ◇ Prévenir les difficultés qu'elle peut rencontrer pendant sa présence et ses déplacements dans l'établissement (obstacle, pentes, marches, portes, couloirs).
- ◇ Assurer sa sécurité lors de ses actions dans les lieux (station debout, prises ou manèuvres d'objets, utilisation d'appareillages).
- ◇ Connaître la réglementation et les réflexes à adopter en termes de sécurité.

INTERVENANT

Professionnel de la santé

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance théorie, pratique.
- Projection vidéo et films courts
- Exercices pratiques : jeux de rôles, mises en situation et corrections des manœuvres par le formateur.
- Remise d'un livret synthèse.

EVALUATION

- Validation des acquis via un questionnaire, remise d'une attestation de suivi de stage.

FORMULE En intra et en Inter

PROGRAMME

Tour de table, recueil des attentes, retour sur les situations déjà vécues par les stagiaires. (30 min)

Législation

Ordonnance du 26 septembre 2014

Loi du 11 Février 2015

Loi du 5 août 2015

Les différents types de handicap, origines, causes, spécificités, conséquences, attentes (1h)

Moteur, visuel, auditif, intellectuel, cognitif, psychique

Les adaptations nécessaires devant chaque type de handicap : (1h30)

Comportement, forme de communication, informations à fournir, guidage, aides spécifiques...

Particularités en fonction de l'activité de l'établissement (1h)

Présentation du matériel mis en place pour accueillir les personnes handicapées (bande de guidage, place de parking, ascenseur...).

Comment aider les personnes handicapées à utiliser ce matériel correctement

Présentation du registre public d'accessibilité (1h)

La sécurité en ERP :

Dispositions et obligations en fonction des handicaps (alarmes, identification des personnes en cas d'évacuation).

Mises en situation, jeux de rôles (1h)

Conclusion et tour de table (30 min)

Points forts

- Pédagogie active et interactive.
- Alternance de théorie et pratique.
- Mise en pratique immédiate des acquis.